

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi **27 mars 2025**

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 18 février 2025

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de présents participants au vote : 11

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Ludovic PROISY	Isabelle CANDELIER	Vincent DELMER
Judith TERNIER	Charline DECARNIN	
Fabrice VAN BELLE	Marie-Claire NAESSENS	
Christelle DELEPLACE	Jorge DOS SANTOS	
Yves MARTIN		
Denise DUCROUX		

Membres absents ayant donné procuration :

Olivier **MORVAN** donnant pouvoir à Fabrice **VAN BELLE**
Fabienne **MEPLON** donnant pouvoir à Charline **DECARNIN**
Maurice **VANDEWALLE** donnant pouvoir à Denise **DUCROUX**
Éric **TIRLEMONT** donnant pouvoir à Vincent **DELMER**
Brigitte **MAINGUET** donnant pouvoir à Ludovic **PROISY**

Membre absent excusé :

Aurélie **MALAUQUIN**

Membre absent :

Guillaume **LIETARD**, Théo **VANENGELANDT**

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20250327_03

Approbation du Compte Administratif 2024

M. LE MAIRE PROPOSE à l'assemblée d'examiner le CA 2024 tel qu'il a été établi au vu des documents comptables et précise que le résultat de l'exercice s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 673 858,24 €
Recettes	2 103 020,85 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	+ 429 162,61 € (1)
Report du résultat de l'exercice 2023	+ 273 302,76 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	702 465,37 € (2)

INVESTISSEMENT	
Dépenses	245 333,91 €
Recettes dont affectation résultat fonctionnement 2023 (c/1608)	625 207,67 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	+ 379 873,76 € (3)
Report du résultat de l'exercice 2023	+ 58 699,72 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	438 573,48 € (4)

Reste à réaliser – RAR en dépenses d'investissement	645 520,11 €
Reste à réaliser – RAR en recettes d'investissement	0,00 € (5)
RÉSULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A RÉALISER	

RESULTAT GLOBAL EXERCICE 2024	809 036,37 €	= (1) + (3)
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2024	1 141 038,85 €	= (2) + (4)
RESULTAT GLOBAL 2024 à affecter après prise en compte des RAR	1 141 038,85 €	= (2) + (4) + (5)

Ces éléments sont en concordance avec le compte de gestion 2024 dressé par le Comptable Public.

Après présentation du Compte Administratif 2024, M. Le Maire RAPPELLE à l'assemblée qu'en application de l'article L. 2121 14 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal doit élire un président de séance ad hoc pour débattre et voter le Compte Administratif, puis quitte la séance.

Madame Judith TERNIER, 1^{ère} adjointe en charge des finances, est proposée présidente de séance.

Sous la présidence de Judith TERNIER, le Conseil Municipal est invité à approuver la gestion de l'exercice 2024 par M. Le Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE

- D'APPROUVER le Compte Administratif de l'exercice 2024

SCRUTIN	POUR : 16	CONTRE : 0
----------------	------------------	-------------------

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 059-215906090-20250408-VDV20250327_03-DE

La présente délibération sera transmise à la préfecture et consignée au Procès-Verbal du Conseil Municipal.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.
Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord
Le 4 avril 2025

Le secrétaire de séance


Charline DECARNIN

Le Maire, Ludovic PROISY


Ludovic PROISY